

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1301/SG/FP portant intégration du personnel dans les cadres territoriaux des Postes et Télécommunications.

n° 72-1301/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
8 septembre 1972

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1972

Date du numéro
25 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont intégrés dans les cadres territoriaux des Postes et Télécommunications, et selon les modalités suivantes, les agents contractuels ci-après nommés, relevant de la Convention collective territoriale du 24 janvier 1967, déclarés admis aux concours professionnels spéciaux :